

Le 16 janvier 2026

Le Maire de Saint-Péray,

Service

à

N./Réf. : SG/SS/YC-2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Jeudi 29 janvier 2026
À 20 h 00

Salle d'honneur de la mairie

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2025,
- 2 Adoption des taux communaux des impôts locaux 2026,
- 3 Budget principal – Budget primitif 2026,
- 4 Recours à l'emploi de vacataires et contractuels,
- 5 Modification du règlement de la crèche Les Loupiots,
- 6 Modification du règlement intérieur du centre de loisirs,
- 7 Avis sur l'approbation du PLUiH,
- 8 Echange d'une portion du chemin rural de la Rochette,
- 9 Désignation d'un opérateur et cession d'un terrain de l'EPORA à un opérateur de logements (annule et remplace la délibération n°126-2025 du 11 décembre 2025),
- 10 Reconduction de la convention entre la mission locale agglomération et territoire du valentinois et la commune de Saint-Péray.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le Conseil Municipal du 11 décembre 2025 en application des délégations de pouvoir au Maire, ainsi que la liste des déclarations d'intention d'aliéner.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric GERLAND,


Maire de Saint-Péray

